



La lettre MÉMOIRE CITOYENNETÉ DÉFENSE



LA FIN DE LA SHOAH ET DE L'UNIVERS
CONCENTRATIONNAIRE NAZI
SURVIVRE · TÉMOIGNER · JUGER (1944-1948)



ACADEMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Edition spéciale
CNRD
Décembre 2025



Concours National
de la Résistance et
de la Déportation
Session 2025-2026

Edito

Institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation. Chaque année, un thème est défini. Ce concours est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens en France et dans les établissements scolaires français à l'étranger. Il perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Pour l'édition 2025-2026, le thème retenu est : "**La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1944-1948)**"



Contacts :

Marie-Ange RIVIERE

Responsable de publication

IA-IPR d'histoire géographie

Référente Académique Mémoire et citoyenneté

Déléguée académique aux relations Éducation Nationale-Défense-IHEDN

marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr

Yoram AZERAD

professeur d'histoire géographie au lycée Paul Valéry de Sète rejoint l'équipe de la mission Mémoire-Citoyenneté-Défense

Correspondant académique du Mémorial de la Shoah, en charge des formations et du suivi de la mise en œuvre du partenariat entre l'Académie et le Mémorial

yoram.azerad@ac-montpellier.fr

Félicien VENOT

Référent académique pour les projets de Mémoire, Citoyenneté, et de Défense, Félicien assure le suivi des dossiers (notamment les demandes de subvention) et contribue au portail pédagogique académique.

Chargé de mission mémoire, citoyenneté, défense

felicien.venot@ac-montpellier.fr

Nicolas VERQUIERE

En charge des formations du cercle Défense, Nicolas assure les relations des enseignants du 2nd degré avec le monde de la recherche ainsi que des forces armées.

Chargé de mission formation Défense

nicolas.verquiere@ac-montpellier.fr

Elèves concernés :

Le concours est ouvert aux élèves des **classes de 3ème** et de **lycées** (tous niveaux et toutes voies de formation)

Il comporte **quatre catégories** de participation :

- Pour les classes de lycées (et assimilées) :

- première catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (3 heures).
- deuxième catégorie : réalisation d'un travail collectif, sur le thème annuel, dont la forme est libre et variée (mémoire écrit ou imprimé, présentation numérique interactive, film, enregistrement audio de type podcast, exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.).

- Pour les classes de troisième (et assimilées) :

- troisième catégorie : rédaction d'un devoir individuel en classe portant sur le sujet académique (2 heures).
- quatrième catégorie : réalisation d'un travail collectif, sur le thème annuel dont la forme est libre et variée (mémoire écrit ou imprimé, présentation numérique interactive, film, enregistrement audio de type podcast, exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.)

Procédure d'inscription

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au **vendredi 30 janvier 2026**. Aucune candidature ne pourra être prise en compte après cette date.

Attention l'inscription est double :

- sur **Adage** (remarque : il vous est possible de modifier la liste des élèves inscrits et ce même après la clôture des inscriptions notamment si des élèves renoncent à participer soit à des travaux collectifs soit à l'épreuve individuelle)
- par l'intermédiaire du **tableau « inscription CNRD 2026 »** (**Annexe 3 - tableau inscription CNRD 2026.xlsx**) à renseigner de façon précise et à retourner à **cncrd@ac-montpellier.fr** au plus tard le 30 janvier 2026

Calendrier

- 30 janvier 2026 : clôture des inscriptions

- 24 mars 2026 à 9h00 : Épreuves individuelles pour la première catégorie (9h-12h) et la troisième catégorie (9h-11h)

- 26 mars au plus tard : chaque établissement doit faire parvenir à la DSDEN de son département l'ensemble des travaux (les 5 meilleures copies maximum et la totalité des travaux collectifs).

Les copies individuelles doivent être envoyées accompagnées du tableau **Annexe 4 - Epreuve individuelle.xlsx**

Les travaux collectifs doivent être envoyés accompagnés du tableau **Annexe 5 - Epreuve collective.xlsx**

Ces deux fichiers sont nécessaires pour l'établissement de l'anonymat des copies et travaux.

- entre le 7 et le 10 avril 2026 : sélections départementales :

7 avril à 8h30- Hérault (Montpellier)

7 avril à 14h – Gard (Nîmes)

8 avril à 14h – Lozère (Mende)

10 avril à 8h30- Pyrénées orientales (Perpignan)

10 avril 14h- Aude (Carcassonne)

- 6 mai 2026 : jury académique

- 27 mai 2026 : Cérémonie de remise des prix académiques présidée par Madame la Rectrice- Cité scolaire Françoise Combes- Montpellier

Vous pouvez retrouver sur le Portail pédagogique académique l'ensemble des documents mentionnés :

<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/cnrd-edition-2026-la-fin-de-la-shoah-et-de-lunivers-concentrationnaire-nazi-survivre-temoigner>

Ressources

Pour vous accompagner dans la préparation de ce concours, de nombreuses ressources sont disponibles

Le site EDUSCOL

<https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>

- la lettre de cadrage qui fournit une analyse du thème de l'édition 2025-2026 ;

- des éclairages rédigés par des historiens ;

- la brochure pédagogique élaborée par la **Fondation pour la Mémoire de la Shoah** et la **Fondation pour la mémoire de la Déportation**, en lien avec les partenaires du concours ;

- des conseils méthodologiques

<https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation> ;

- des fiches méthodes pour la réalisation des travaux collectifs

Le document de présentation rédigé

Formats et supports des travaux

Valoriser sa présentation

Les **Archives départementales** permettent d'ancrer le travail de recherche sur le territoire proche de l'établissement. Elles peuvent sélectionner des archives mises à la disposition des enseignants. Les Archives départementales de l'Hérault éditent une brochure à cette occasion

Les comités départementaux du CNRD des départements du Gard et de l'Hérault peuvent également vous apporter leur aide.

Pour le département du Gard : L'association OBJECTIF CNRD 30

<https://www.objectif-cnrd-30.org/>

L'association Objectif CNRD 30, a pour objectif d'encourager la participation des collégiens et lycéens du Gard au CNRD. Elle vous proposer une aide financière pour réaliser un projet dans le cadre de la préparation du concours : sortie scolaire, exposition ou autre réalisation. Sur le site de l'association, vous trouverez des ressources, des exemples de réalisations de travaux collectifs, les remises des prix du 19 juin 2024 et du 11 juin 2025, la brochure du voyage des lauréats gardois à Lyon et Izieu, les 21 et 22 octobre 2024 ...

Contact : laisser un message sur site, <https://www.objectif-cnrd-30.org> ou écrire à objectifcnrd30@laposte.net , ou appeler au 06 12 18 74 52.

Pour le département de l'Hérault : Le Comité d'organisation du CNRD de l'Hérault

Le Comité d'organisation du CNRD de l'Hérault est une association loi 1901.

Le Comité organise une formation pour les enseignants, participe à l'élaboration des sujets, sollicite les communes de l'Hérault et les associations d'anciens combattants et déportés résistants pour une participation financière destinée à récompenser les lauréats, participe aux jurys départemental et académique, met en place avec la préfecture la cérémonie de remise des prix départementaux, organise un voyage sur un lieu de mémoire pour récompenser les lauréats.

Le bureau

Président : HUGON Jean-Pierre, fils de résistant.

Vice-présidente déléguée : COUDERC Françoise, professeur d'histoire retraitée. francoisecouderc3448@hotmail.fr
0681696576

Secrétaire : LOUBET Christine, professeur d'histoire retraitée. jean-charles.loubet@orange.fr 0673886028

Secrétaire adjointe : Campana Marcelle, professeur de lettres retraitée

Trésorier : DELPON Jean-Claude, fils de déporté résistant.

N'hésitez pas à contacter les membres du bureau pour tout renseignement

Calendrier 2025-2026

19 novembre 2025 demi-journée de formation au MUR de Castelnau-Le-Lez en collaboration avec les archives départementales et Madame Marie-Ange Rivière IA-IPR d'histoire-géographie, référente académique mémoire et citoyenneté

21 janvier 2026 choix des sujets

07 avril 2026 jury départemental

06 mai 2026 jury académique

27 mai 2026 remise des prix académiques

03 juin 2026 remise des prix départementaux dans les salons de la préfecture

04 juin 2026 voyage à Lyon (musée de la Résistance et prison Montluc) pour les lauréats.

Les référents départementaux.

Ce sont des enseignant d'histoire géographie qui coordonnent les actions liées au CNRD dans chacun des départements.

N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement pratique, mise en relation avec des associations mémorielles ou d'anciens combattants, toute demande de conseils ou d'aide méthodologique :

- Hérault : Agnès ARGIN - Lycée Alphonse Daudet-Nîmes, Missionnée au MUR (Castelnau-Le-Lez),

Agnes.Arcin@ac-montpellier.fr

- Gard : Geneviève COGET-GUIDICELLI, Collège Lou Castellas -Marguerittes,

Genevieve.Coget-Giudicelli@ac-montpellier.fr

- Aude : Christiane CHAIGNON-TRIAS, Lycée Ernest Ferroul - Lézignan-Corbières,

christiane.chaignon-trias@ac-montpellier.fr

- Lozère : Maryline DEVES, - Collège Sport nature, La Canourgue, Maryline.Deves@ac-montpellier.fr

- Pyrénées Orientales : Marc VILAR, Lycée Charles Renouvier Prades, marc.vilar@ac-montpellier.fr

Points de vigilance

- anonymat des travaux collectifs : attention à ne pas faire figurer dans les travaux collectifs, notamment sur support numérique, les noms des élèves ou de l'établissement ou des enseignants encadrants... Chaque année des travaux sont éliminés du fait de la mention des noms des élèves...
- respects des normes (dimensions des travaux) : les travaux collectifs, quelle que soit leur forme (matérielle ou numérique) doivent respecter des contraintes formelles relatives aux dimensions des travaux (taille et poids des productions plastiques, durée des documents audio-visuels...)

Voir la fiche [Formats et supports des travaux](#)

Par ailleurs tous les travaux collectifs doivent comporter une version numérique doublant la version matérialisée du travail présenté. Cette version numérique est impérativement enregistrée sur une clé USB (la même clé où a été déposé le document de présentation obligatoire)

- chaque travail collectif doit impérativement (sous peine d'élimination) être accompagné d'un document de présentation.

Voir la fiche [Le document de présentation rédigé](#)

- copies d'examen : pour le devoir individuel, les élèves doivent composer sur des copies d'examen (copies type EN)
- droit à l'image : il est nécessaire d'obtenir une autorisation écrite de chaque personne filmée, enregistrée et/ou photographiée. Ces autorisations sont disponibles sur le site EDUSCOL, pour les [personnes majeures](#) et les [personnes mineures](#).

